

Article 31 du Règlement

provinces de l'Atlantique une aide de un milliard de dollars, c'est-à-dire le montant qu'il a dit avoir accordé aux agriculteurs des Prairies? Quand les Canadiens de l'Atlantique vont-ils constater que le gouvernement a élaboré une stratégie complète pour dissiper la crise à laquelle ils doivent faire face?

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, après plusieurs mois ici, je ne m'explique toujours pas que nous ne tenions pas un débat sur la question linguistique. À mon avis, beaucoup d'incompréhension divise toujours les Franco-Canadiens et les Anglo-Canadiens après tant d'années de bilinguisme.

Pour le Canada anglais, la langue est avant tout une question d'intérêt économique et un moyen de communication pratique. Pour le Canada français, elle est plutôt une question de culture, une manière de vivre.

En tant que Canadien unilingue, il m'est arrivé de me sentir très seul dans un groupe de francophones parce que je ne comprenais pas un mot de ce qui se disait. Peut-être les francophones ont-ils le même sentiment d'isolement sur notre continent où l'anglais est la langue de la majorité.

Les députés francophones s'étonnent pourtant que la question linguistique suscite un certain intérêt dans ma circonscription anglophone. Toutefois, dans une région où le taux de chômage est élevé et où les possibilités d'emploi sont rares, bien des candidats qualifiés qui postulent un emploi au gouvernement se voient refuser un poste parce qu'ils ne parlent pas la langue seconde.

Les municipalités, les provinces et le fédéral adoptent des lois en matière linguistique, mais des lois ne régleront jamais ce genre de problème. Seul un effort de compréhension permettra d'y arriver, et nous devrions donner l'exemple. J'exhorte donc les députés anglophones et francophones à entamer le dialogue afin que nous puissions mieux saisir nos différences culturelles. De ce dialogue naîtront peut-être des éléments de réponse au problème linguistique.

* * *

LA PROMOTION POSTALE

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, les bases militaires de Borden, Kingston et Petawawa ont été récemment la cible d'une

promotion postale de la part d'un fabricant de lingerie. Les militaires ont en effet reçu un catalogue qui les a choqués et fort offensés.

Ce catalogue renfermant des photos frisant la pornographie leur a été livré sans emballage. Dans bien des foyers, les enfants ont été les premiers à feuilleter le catalogue en question, ce qui a mécontenté les parents, car ils estiment qu'on a ainsi porté atteinte à leur droit fondamental de décider ce qui est acceptable ou pas.

Plus important encore, ces gens-là sont les seuls de leur circonscription à avoir reçu la publication en question. Cela laisse planer un doute sur leur moralité. C'est comme si ce fabricant de lingerie estimait que les membres des Forces armées canadiennes s'intéressent plus que qui que ce soit d'autre à ce genre de produits.

La Société canadienne des postes respecte le Code criminel pour décider du type d'envois qui doivent être emballés. J'envisage de proposer à cet égard une modification au Code criminel qui régirait les envois postaux offensants et sélectifs.

On a porté atteinte à des droits humains, et il faudrait voir à ce que de pareils incidents ne se reproduisent plus.

* * *

[Français]

LE TOURNOI INTERNATIONAL DE HOCKEY PEE-WEE

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, aujourd'hui se tient à Québec l'ouverture officielle du 31^e Tournoi international du hockey Pee-Wee, sous la présidence de M. Alex Légaré.

Je profite de ce moment privilégié qui m'est accordé pour souligner le dévouement, la serviabilité et le sens humain de cet homme qui, depuis plus d'une décennie, met tout en oeuvre au profit de ces jeunes hockeyeurs.

Je ne passerai pas non plus sous silence le travail acharné de tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation de ce tournoi, ainsi que les nombreux commanditaires qui font de cet événement un succès retentissant.

Bravo aussi aux parents qui ont suivi et secondé leurs enfants dans leurs fréquents déplacements, et ce assez souvent, monsieur le Président, avec des disponibilités très restreintes.

Et vous, jeunes hockeyeurs, je me fais le porte-parole des gens de ma circonscription de Québec-Est afin de vous féliciter pour toute l'énergie et le courage que vous avez mis à vous préparer pour cette compétition, et vous souhaiter la meilleure des chances.